

Message N° 2024/59 du Conseil communal au Conseil général  
du 8 octobre 2024

## Rapport de gestion 2023 – Neyergie SA

---

### 1. Introduction

Vous trouvez, en annexe, le rapport de gestion de l'année 2023 de la société Neyergie SA dont le capital-actions est à 100 % en mains de la Commune de Neyruz.

Le Conseil d'administration de Neyergie SA se compose de :

- Président : M. Martial Wicht
- Vice-présidente : Mme Maryline Dafflon, Conseillère communale
- Membres : M. Fabien Mettraux, Conseiller communal  
M. Sébastien Bugnon, Conseiller général et membre de la Commission financière  
M. Pierre-Alain Crausaz, Conseiller général et membre des Commissions financière et 3E.

Voici en quelques chiffres la situation au 31.12.2023

Bénéfice de l'exercice CHF 13'523.45 contre CHF 3'855.91 en 2022

Chiffres d'affaires CHF 497'736.05 (après provision de CHF 14'001.53 pour pertes sur débiteurs) contre CHF 497'961.03 en 2022.

Charges d'exploitation CHF 351'456.76 (CHF 374'635.91 en 2022)

### 2. Conclusion

Le Conseil communal invite le Conseil général à prendre acte des informations ci-dessus et du rapport de gestion de l'année 2023 de la société Neyergie SA.

Message validé par le Conseil communal lors de sa séance du lundi 9 septembre 2024

Le Conseil communal